

Réunion du groupe-pays Liban

Mercredi 9 avril 2008

Cités Unies France

Paris

Liste des participants

- M. Jean-Michel DACLIN, Adjoint au maire, ville de Lyon, Président du groupe-pays Liban
- Mme Martine HERLEM, Attachée de coopération, Ambassade de France au Liban
- Mme Anne-Marie MEVEL REINGOLD, DAECL, MAEE
- M. Hani CHEMAITALLY, Conseiller, Ambassade du Liban en France
- M. Béchir ODEIMI, Directeur du BTVL (Bureau Technique des Villes Libanaises), Représentant de CGLU au Liban
- M. Fabrice BALANCHE, Maître de Conférence à l'Université Lumière Lyon 2
- Mme Virginie ROUQUETTE, Chargée de mission, Cités Unies France
- Mme Michèle COUETMEUR, responsable des relations internationales, ville d'Aix en Provence
- M. Hubert DROIT, Maire adjoint, Ville d'Ormesson sur Marne
- Mme Aline MANDEIX, chargée de mission, ville de Marseille
- Mme Chantal MEUNIER, responsable de service, ville d'Eybens
- M. Xavier PIZAY, chargé de mission, ville de Saint Etienne
- M. Charles Antoine PONSART, chargé de mission, ville de Clichy la Garenne
- M. Guillaume ARNOULD, Chargé de mission à la direction des relations internationales de la Communauté urbaine de Lyon
- M. Vincent DUSSAUX, Directeur du service de l'eau, Communauté urbaine de Lyon
- Mme Charlotte BAYLE KALINOWSKI, adjointe au chef de service, SIAAP
- Mme Ganaëlle GUITER, responsable des relations internationales, conseil général du Maine et Loire
- Mme Aurélie DE JESUS, responsable de la coopération décentralisée, conseil général du Territoire de Belfort
- Mme Corinne BISSARDON, chargée de mission, conseil régional de Rhône Alpes
- M. Jocelin NABBOUT, Doctorant



Introduction et ordre du jour

M. Jean-Michel DACLIN, Adjoint au maire, ville de Lyon, Président du groupe-pays Liban remercie les intervenants ainsi que les participants.

La réunion permettra d'aborder différents points:

- la question du contexte libanais et ses incidences sur la coopération franco-libanaise
- les co-financements existant pour soutenir les collectivités engagées au Liban (Union Européenne et MAEE)
- la coopération décentralisée franco-libanaise et ses perspectives

Le contexte libanais

M. Fabrice BALANCHE, Maître de Conférence à l'Université Lumière Lyon 2

Voir l'intervention en pièce jointe

La coopération franco-libanaise

Mme Martine HERLEM, Attachée de coopération, Ambassade de France au Liban

J'ai pris mes fonctions, en tant qu'attachée de coopération à l'Ambassade le 1^{er} septembre 2007.

Voici en un exposé rapide la toile de fond de la coopération gouvernementale franco-libanaise.

La coopération avec le Liban est axée sur trois grands thèmes :

- la coopération universitaire
- la coopération institutionnelle (programme d'appui aux institutions de l'Etat libanais)
- la coopération culturelle avec une priorité particulière apportée à la coopération éducative et la francophonie.

1/ La coopération universitaire. L'Université libanaise comprend 70 000 étudiants, auxquels il faut encore ajouter les étudiants des Universités privées (notamment l'Université Saint Joseph). La France développe son action principalement en direction des universités francophones. Elle souhaite renforcer les capacités d'enseignement et de recherche des universités libanaises en partenariat avec les universités et centres de recherche français. Une priorité est mise sur le perfectionnement des professeurs.

2/ La coopération avec les institutions : il s'agit principalement d'un travail avec le Ministère des Finances et le Ministère de la Justice. L'AFD travaille avec les ministères techniques. Dans



le contexte politique actuel, ce volet de la coopération française au Liban fonctionne au ralenti.

3/ La coopération artistique et culturelle : il s'agit d'un appui à la création diffusion à des partenaires pour produire des manifestations culturelles. Une coopération avec le Ministère de l'Education Nationale porte sur la rénovation du système éducatif; un FSP est actuellement en cours sur l'Université (concernant notamment la formation des professeurs) et un autre sur la lecture publique.

La situation sécuritaire rend à certains égards la réalisation des actions de coopération délicate. C'est pourquoi l'Ambassade mène une réflexion sur les modalités de poursuite de la coopération (y compris) décentralisée franco-libanaise dans un contexte sensible. Le blocage institutionnel et la situation sécuritaire ne doivent pas constituer des freins durables à la réalisation des projets. Ainsi, les échanges de professeurs et d'étudiants ont parfois du être reportés. Afin de poursuivre les actions de renforcement de l'enseignement supérieur libanais, l'Ambassade souhaite renforcer l'utilisation des NTIC- notamment les visio-conférences, quand le contexte sécuritaire ne permet pas le déplacement.

Concernant la coopération décentralisée ; les collectivités engagés au Liban ont souffert de la dégradation du contexte politique libanais.

Depuis 2006, l'Ambassade a en effet souhaité réduire autant que possible le nombre de missions des collectivités pour des raisons sécuritaires. Aujourd'hui l'Ambassadeur souhaite dire aux collectivités territoriales que l'Ambassade encourage et accompagne la reprise des projets des collectivités territoriales françaises au Liban et qu'elle leur apportera son soutien. Toutefois, il sera nécessaire avant tout déplacement au Liban de remplir une fiche (en pièce jointe de ce document) précisant l'objet et le déroulé de la mission, afin que l'Ambassade puisse donner un avis quant à la pertinence de la mission au regard du contexte sécuritaire de la mission.

Les centres culturels de Saïda et de Tripoli ont été fermés en raison de menaces ; le centre de Tripoli devrait réouvrir prochainement ses portes. Des missions ont déjà repris sur Beyrouth. Les missions des collectivités françaises au Liban devront être techniques et les actions en France devront être privilégiées.

En cas de difficultés, l'Ambassade encouragera les collectivités pour que les rencontres aient lieu en France.

Les cofinancements accessibles aux collectivités

Virginie ROUQUETTE, Chargée de mission, Cités Unies France

Je souhaite présenter avec vous le programme ANE – AL pour voir en quoi celui-ci peut soutenir la coopération décentralisée franco-libanaise.



Ce programme constitue une traduction concrète et récente de la reconnaissance par la Commission Européenne des collectivités territoriales comme acteurs de coopération pour le développement. 14,43% de la ligne budgétaire (soit 30 000 000 euros) est consacrée aux collectivités locales en 2007.

Ce programme a défini 3 grands objectifs :

OBJECTIF 1 : actions visant à la mise en place d'une société mettant l'accent sur les principes d'intégration et d'autonomie dans les pays partenaires

OBJECTIF 2 : actions visant à sensibiliser le public aux questions de développement et à promouvoir l'éducation au développement dans l'Union européenne

OBJECTIF 3 : actions visant à assurer une coopération plus efficace, à stimuler les synergies et à faciliter un dialogue structuré entre les réseaux de la société civile et les associations de l'Union européenne et des pays en voie d'adhésion

En tant que collectivités travaillant au Liban, c'est l'objectif 1 qui doit retenir l'attention des collectivités.

Au sein de cet objectif 1, on trouve deux composantes :

- Des appels à projets décentralisés (gérés par les délégations de la commission européenne)
- Des appels à projets centralisés (gérés par Europaid)

Concernant les appels à projets décentralisés, le Liban ne fait malheureusement pas parti des 31 pays prioritaires pour 2007 et ne sera pas l'objet d'un appel à projets.

Concernant les appels à projets centralisés, il en existe deux types :

- Un appel à projet pour les actions dans les pays partenaires - multi pays (dont Liban)
- Un appel à projet pour les actions dans les Pays les Moins Avancés et les Pays à Faibles Revenus

L'appel à projets centralisé - multi pays, pour 2007, représente la somme de 7 838 500 Euros pour les autorités locales. L'appel à projets est clôt depuis le 11 février et les résultats seront disponibles en septembre. Les 11 pays de la Méditerranée concernés (dont le Liban) disposent de 5 % du montant total de cette ligne budgétaire.

Le prochain appel paraîtra en septembre prochain, les collectivités doivent donc surveiller la publication de ce prochain appel à projets.

La réponse à l'appel à projets se fait selon des modalités bien spécifiques : les actions doivent avoir lieu dans au moins deux pays éligibles (partenaires) ; Le montant des subventions octroyé par la commission européenne va de 500 000 Euros à 4 millions d'Euros ; la durée des actions doit de situer entre 24 mois (minimum) et 60 mois (maximum).

La sélection des projets de fait en deux temps : les collectivités doivent d'abord présenter une présentation succincte du projet , puis, en cas de présélection, elles rempliront un formulaire complet.

Ce programme constitue donc pour les collectivités engagées en méditerranée une source de financement pour les projets avec le Liban, qu'il faut toutefois combiner avec un autre



partenaire du Sud. Toutefois, le Liban reste peu prioritaire à ce jour dans cette ligne budgétaire.

Davantage d'informations sont disponibles sur le site d Cités Unies France, à l'adresse suivante : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article198>

Une information complémentaire : les collectivités territoriales françaises de taille NUTS II NUTS III (équivalents des régions et départements français) bordant la Méditerranée sont éligibles aux fonds ouverts par l'instrument européen de voisinage. Ce fonds, géré par la région Sardaigne, sera ouvert à partir de l'automne 2008.

Plus d'informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.regione.sardegna.it/speciali/enpicbc/fr/>

Anne-Marie MEVEL-REINGOLD, DAECL, MAEE

Pour 2008, 6 millions d'Euros étaient consacrés au soutien aux projets de coopération décentralisée. De nombreuses collectivités ont déposé des projets auprès du MAE, souvent de très bonne qualité.

En ce qui concerne le Liban, 7 collectivités ont déposé des demandes de co-financement : la région PACA, la région Ile de France, le conseil général de l'Oise, les villes de Cholet, Ormesson, Eybens et Lyon, pour un montant global de 1,5 million d'Euros.

La DAECL a soutenu 3 projets, soutenus par la région PACA, la ville d'Ormesson, et la ville de Lyon.

Deux projets sont actuellement en suspens et ont été soumis à l'AFD pour examen et réflexion (le projet de la région Ile de France et un des projets porté par la région PACA) sur les possibilités de co-financement par l'AFD.

Le projet de Cholet est en attente d'une réponse, qui sera donnée à l'occasion de la réunion de la CNCD.

Deux projets ont été refusés (portés par le conseil général de l'Oise (la demande de co-financement portait trop exclusivement sur de l'appui à l'investissement) et la ville d'Eybens).

Le prochain appel à projets paraîtra en septembre ou octobre 2008.

Le souhait de la DAECL est de rechercher et de favoriser dans la coopération décentralisée franco-libanaise une mutualisation afin de permettre une meilleure cohérence des actions entreprises au Liban. La DAECL encourage les collectivités à travailler ensemble.

Par ailleurs, il semble qu'au Liban, les besoins des élus et collectivités libanaises portent sur du renforcement institutionnel et la gouvernance ; il est donc pertinent que les collectivités renforcent leurs actions sur ces aspects là.



L'initiative concertée des collectivités européennes en faveur du développement et du renforcement des villes libanaises

Pour rappel, l'initiative concertée des collectivités européennes en faveur du développement et du renforcement des villes libanaises est née à la suite du conflit de l'été 2006 au Liban, sous l'impulsion du groupe-pays Liban de Cités Unies France, présidé par Jean-Michel Daclin, Maire adjoint de Lyon, et de la mobilisation du Bureau Technique des Villes Libanaises. Interpellées par l'impact de la guerre, les collectivités européennes ont souhaité procéder à une identification des besoins en termes de développement de leurs partenaires libanaises.

Avec l'appui du Bureau Technique des Villes Libanaises, représentant le Comité des Maires, différents outils en faveur permettant une meilleure coordination ont été identifiés :

- *Le BTVL a réalisé 23 fiches techniques sur les besoins des villes libanaises pouvant faire l'objet d'un projet de coopération, sur lesquels ces dernières souhaiteraient avoir l'appui d'une collectivité européenne.*
- *L'Ambassade de France a confié au BTVL une mission de renforcement de la coopération décentralisée en soutenant la recherche de partenariat à 4 grandes villes libanaises : Tripoli, Tyr, Jounieh et Saïda*
- *Le programme ARAL, soutenu par l'Union européenne et l'OMSAR (Bureau du Ministre d'Etat pour la réforme administrative), visant le développement de 12 regroupements de collectivités libanaises est entré dans une seconde phase de mise en œuvre. La première phase ayant permis d'établir les priorités de développement de chacun de ces regroupements (généralement ruraux et moins desservis par l'aide internationale), la deuxième phase, entamée en 2006, doit permettre la réalisation des projets, identifiés. Les collectivités européennes sont sollicitées pour accompagner les regroupements dans la mise en œuvre de ces projets, qui sont par ailleurs financés par les fonds de l'UE prévus à cet effet et pour doter chacun de ces regroupements de bureaux municipaux de développement local.*

De façon générale, l'objectif constituant le fil rouge de l'initiative est le renforcement institutionnel des collectivités libanaises

Béchir ODEIMI, Directeur du BTVL (Bureau Technique des Villes Libanaises), Représentant de CGLU au Liban

Les projets franco-libanais soutenus dans le cadre de l'initiative se sont développés de façon mitigée, en raison notamment du contexte sensible. En effet, la crise institutionnelle et ses conséquences sur le contexte sécuritaire ont limité les déplacements, rendant les rencontres entre élus et équipes difficiles, et donc le lancement des projets complexe.

Le BTVL ne peut malheureusement pas accompagner chacun des partenariats dans la mise en œuvre des projets, il a un rôle d'identification des projets et des volontés des collectivités libanaises et de mise en contact entre les collectivités libanaises et françaises, mais ne peut pas travailler de façon concrète sur le lancement opérationnel de chacun des projets.

Néanmoins, le BTVL accompagne souvent les collectivités libanaises et françaises dans le montage des projets, dans la réflexion des villes libanaises sur leurs besoins, dans l'adaptation



de certains projets, soumis aux aléas de la situation libanaise et quelques fois, dans la gestion des projets.

Les manifestations d'intérêt des collectivités françaises à participer à cette initiative sont nombreuses. Cependant, même si des projets de coopération décentralisée franco-libanaise existent, on trouve une certaine difficulté à transformer l'intérêt des collectivités françaises en projets concrets.

Corinne BISSARDON, chargée de mission, conseil régional de Rhône Alpes

Michèle COUETMEUR, responsable des relations internationales, ville d'Aix en Provence

Sur ce programme de l'Ambassade de France, il est dommage que les collectivités françaises n'aient pas été davantage consultées quant à la recherche de partenariats pour ces 4 villes libanaises. Dans un souci de mutualisation et de cohérence, cette recherche aurait pu être réalisée dans le cadre du groupe-pays, en prenant en considération les partenariats existants.

Béchir ODEIMI, Directeur du BTVL (Bureau Technique des Villes Libanaises), Représentant de CGLU au Liban

La recherche a été réalisée en lien avec Cités Unies France ; les collectivités françaises ciblées l'ont été car elles avaient déjà manifesté un intérêt à travailler avec le Liban, sans pour autant avoir identifié de partenaires.

Mme Martine HERLEM, Attachée de coopération, Ambassade de France au Liban

Au Liban, on assiste à la mise en place de nombreuses initiatives d'appui aux acteurs du développement (ONG, collectivités...) La difficulté est de bien comprendre et de rationaliser ces initiatives.

Or il existe un véritable manque de coordination sectorielle ; une fois l'inventaire des initiatives, des besoins et des projets réalisé, il semble nécessaire de rassembler l'expertise pour permettre le lancement des projets. Cette expertise est disponible mais éparpillée tant du côté libanais que français.

Après réflexion avec le BTVL, nous pensons qu'un séminaire technique permettant d'approfondir des thèmes spécifiques est nécessaire à ce stade de l'évolution de la coopération décentralisée franco-libanaise. Ce séminaire pourrait être préparé lors de réunions préparatoires par les différents acteurs de la coopération décentralisée. L'idée étant, à l'occasion du séminaire, de rassembler les compétences disponibles sur le Liban, avec les élus et les services et d'organiser une meilleure mise en réseau des acteurs et des experts de la coopération décentralisée franco-libanaise pour la mise en œuvre des projets. Pour des raisons sécuritaires, ce séminaire pourrait avoir lieu en France.

A terme, une telle mobilisation pourrait permettre de créer un instrument qui soit opérateur de la coopération décentralisée et qui permette d'assurer le soutien de la coopération décentralisée au Liban, indépendamment du contexte sécuritaire. Cet instrument pourrait être rattaché au BTVL.



**Béehir ODEIMI, Directeur du BTVL (Bureau Technique des Villes Libanaises),
Représentant de CGLU au Liban**

Ce séminaire permettrait d'identifier les difficultés rencontrées par les collectivités françaises et libanaises dans la conduite et la mise en œuvre de leurs projets, au delà des difficultés dues au contexte, et de trouver collectivement des réponses à ces difficultés.

Une réunion de ce type s'est récemment tenue à Barcelone. Il s'agissait d'un séminaire sur la coopération décentralisée hispano-libanaise. Cette réunion technique a permis de renforcer la coordination des projets développés au Liban en insistant sur le rôle du BTVL.

Virginie ROUQUETTE, Chargée de mission, Cités Unies France

Il semble donc nécessaire de penser dès aujourd'hui à l'organisation de ce séminaire en France. Des comités de pilotage pourront permettre d'associer les collectivités françaises intéressées.

Mme Aline MANDEIX, chargée de mission, ville de Marseille

La ville de Marseille serait tout à fait disposée à accueillir un tel événement.